



PRIVATE STARS SELECTION IV

INVESTISSEZ DANS LE PRIVATE EQUITY AVEC UN TEMPS D'AVANCE

**Fonds Professionnel de Capital Investissement ouvert uniquement
à des investisseurs professionnels et avertis en France et au Luxembourg.**

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au règlement
et au document d'informations clés avant de prendre toute décision
finale d'investissement.

AUJOURD'HUI,
VOUS DISPOSEZ
D'UN **CAPITAL**
ET SOUHAITEZ **L'INVESTIR**
POUR CONCRÉTISER
DES PROJETS
OU **CONSTITUER**
UN PATRIMOINE
SUR LE LONG TERME,
FAITES-LE FRUCTIFIER
GRÂCE AU **PRIVATE EQUITY**.

AVEC **PSS**,
VOTRE INVESTISSEMENT
CONTRIBUE À **FINANCER**
L'ÉCONOMIE DE DEMAIN !



L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'un investissement dans le Fonds est par nature risqué. Les principaux risques sont les suivants : risque de perte en capital pour les investisseurs, risque de liquidité des parts du Fonds dont le rachat est bloqué pendant au moins 10 ans, risque de liquidité inhérent aux investissements dans les fonds sous-jacents, risque de contrepartie. Les investisseurs sont invités à se référer au règlement du Fonds, disponible auprès de la Société de Gestion, dans lequel tous les risques sont présentés. Il ne peut être exclu que ces risques puissent évoluer ou que d'autres risques, non identifiés dans le règlement, puissent se matérialiser après le premier jour de souscription.

3 BONNES RAISONS D'INVESTIR DANS LE PRIVATE EQUITY : LES 3 S

SURPERFORMANCE :

Le private equity est un investissement spécifique aux marchés non cotés. Il est moins liquide que les marchés d'actions cotées en bourse et peut impliquer des périodes de blocage des fonds investis. Cependant, cette moindre liquidité est souvent compensée par des performances supérieures. En effet, au cours des dix dernières années, les investissements en private equity ont, en moyenne, surpassé les marchés cotés de 5 %* par an. Pourquoi ? Parce que les entreprises ciblées disposent de la flexibilité et de l'agilité nécessaires pour se transformer et croître rapidement.

**Hamilton Lane sur la période 2013-2023
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et peuvent être trompeuses.*

STABILITÉ :

Le deuxième avantage du private equity est de diversifier et de décorréliser votre portefeuille d'investissement. Autrement dit, les actifs non cotés sont moins corrélés aux fluctuations du marché, aux aléas politiques et économiques. Ils offrent donc une certaine protection contre la volatilité du marché et une plus grande stabilité dans la manière d'engendrer de la performance.

SOCIÉTÉ DE DEMAIN :

Le private equity incarne un modèle d'investissement tourné vers l'avenir, alors qu'un nombre croissant d'entreprises choisissent volontairement de demeurer hors de la bourse afin de s'affranchir du bruit des marchés financiers et de ses exigences de rentabilité à très court terme**. Ainsi, le gisement d'entreprises non cotées regorge de sociétés innovantes et créatrices de valeur sur le long terme et constitue le meilleur levier pour contribuer directement au financement de l'économie réelle.

*** Avril 2024 lettre annuelle du PDG JP Morgan*

3 BONNES RAISONS D'INVESTIR DANS LE PRIVATE EQUITY... AVEC PSS IV !

LA PERFORMANCE :

L'objectif est d'offrir la meilleure rémunération possible en contrepartie du risque pris (illiquidité, les rachats sont bloqués pendant au moins 10 ans) en investissant dans toutes les classes d'actifs qui composent les marchés non cotés, avec un objectif de TRI net de frais de 10-12%* et de multiplier par 1,5x à 1,7x le montant de votre investissement dans 10 ans**, net de tous les frais.

LA ROBUSTESSE :

La préservation du capital et la gestion du risque, via notamment une diversification à tous les niveaux (secteurs, géographie, taille), font partie intégrante de l'ADN de Cedrus & Partners et constituent le cœur de la stratégie déployée sur la gamme PSS.

LE TEMPS D'AVANCE :

Les actifs non cotés ne se limitent pas seulement au private equity. Les infrastructures, la dette privée ou encore l'immobilier ont également leur place dans les portefeuilles. Encore faut-il savoir les assembler avec agilité. C'est précisément l'approche de Cedrus & Partners, qui consiste à vous faire bénéficier de tout le potentiel des marchés non cotés, vous permettant ainsi de raccourcir l'horizon de retour sur investissement d'environ deux ans. Cedrus & Partners est le seul sur le marché à avoir cette approche. Vous disposez donc d'une offre unique et exclusive.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'un investissement dans le Fonds est par nature risqué. Les principaux risques sont les suivants : risque de perte en capital pour les investisseurs, risque de liquidité des parts du Fonds dont le rachat est bloqué pendant au moins 10 ans, risque de liquidité inhérent aux investissements dans les fonds sous-jacents, risque de contrepartie. Les investisseurs sont invités à se référer au règlement du Fonds, disponible auprès de la Société de Gestion, dans lequel tous les risques sont présentés. Il ne peut être exclu que ces risques puissent évoluer ou que d'autres risques, non identifiés dans le règlement, puissent se matérialiser après le premier jour de souscription.

**TRI = Taux de Rentabilité Interne. Objectifs nets de tous frais et calculés sur la part A, sans droits d'entrée, du FPCI Private Stars Selection IV (y compris des frais des fonds sous-jacents). Objectifs fondés sur la réalisation d'hypothèses de marché qui ne constituent pas une promesse de rendement ou de performance et qui ne sont pas garantis.*

*** Prorogable 3 fois 1 an.*

3 MOTS CLÉS POUR COMPRENDRE PSS IV

ASSEMBLAGE



CONSTRUIRE UN PORTEFEUILLE
ROBUSTE, PERFORMANT ET AGILE
CAPABLE DE S'ADAPTER
AU CONTEXTE

En puisant dans la richesse de l'univers du non coté et en assemblant les bonnes classes d'actifs au bon moment, on optimise la rémunération du risque et la durée de détention des actifs. Autrement dit : la recherche d'une performance régulière et d'un remboursement plus rapide du capital investi.

L'objectif de chaque millésime est donc de créer le meilleur assemblage possible à partir des 4 grandes classes d'actifs de l'univers du non coté : le Private Equity, la Dette Privée, l'Immobilier et les Infrastructures.

À CHAQUE FOIS, NOUS ALLONS AINSI RETROUVER 2 BRIQUES :



Une composante qui va dépendre du contexte marché pour accélérer les retours sur investissement (et permettre ainsi aux investisseurs de réinvestir plus rapidement).



Une composante long terme pour la croissance et la résilience qui permet de financer des besoins essentiels à la société tout en délivrant une performance régulière et répétable.

~ 30%

OPPORTUNITÉS DE CYCLE
POUR DYNAMISER
LES RETOURS



~ 70%

THÉMATIQUES DE LONG TERME
POUR LA CROISSANCE
ET LA RÉSILIENCE

 Dette distressed et Situations Spéciales 5-15%

 Private Equity Secondaire 10-20%

 Co-Investissements Matures 0-10%

 Infrastructures et Décarbonation 25-35%

 Private Equity Experts Régionaux et Sectoriels 30-50%

Fourchettes d'exposition en pourcentage de l'engagement*

Les % indiqués sont des indicateurs prévisionnels, sont calculés en pourcentage de l'engagement et peuvent varier durant la vie du FPCI. Il s'agit des proportions ciblées en fin de période d'investissement. Les % indiqués ne correspondent pas à une promesse ou un engagement des équipes de Cedrus & Partners. Vous trouverez dans le règlement du FPCI les proportions cibles minima et maxima de chaque stratégie. L'allocation cible n'est pas corrélée à un indice de référence. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'un investissement dans le Fonds est par nature risqué. Les principaux risques sont les suivants : risque de perte en capital pour les investisseurs, risque de liquidité des parts du Fonds dont le rachat est bloqué pendant au moins 10 ans, risque de liquidité inhérent aux investissements dans les fonds sous-jacents, risque de contrepartie. Les investisseurs sont invités à se référer au règlement du Fonds, disponible auprès de la Société de Gestion, dans lequel tous les risques sont présentés. Il ne peut être exclu que ces risques puissent évoluer ou que d'autres risques, non identifiés dans le règlement, puissent se matérialiser après le premier jour de souscription.

DIVERSIFICATION



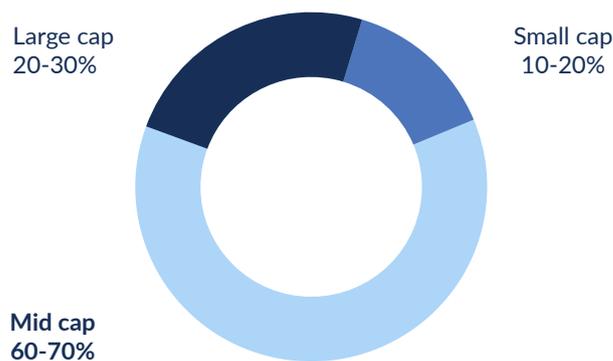
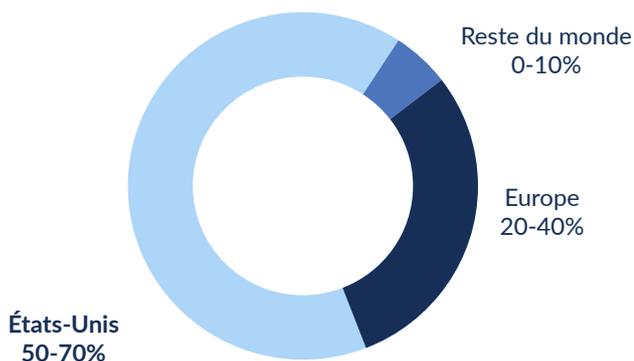
DIVERSIFIER POUR TENDRE VERS LA MEILLEURE RÉMUNÉRATION DU RISQUE POSSIBLE ET CIBLER LES ZONES DU MARCHÉ AVEC LE PLUS DE POTENTIEL.

Les fonds sélectionnés vont, à leur tour, investir les capitaux qu'ils ont levés dans environ 500 entreprises sous-jacentes. Celles-ci sont sélectionnées pour leur potentiel, bien sûr, mais aussi pour leur diversité en termes de secteurs d'activité, de cibles géographiques et de tailles de capitalisation.

Si PSS IV n'est pas constitué à 100 % de private equity, c'est également pour cette raison de diversification. L'adage si connu qui nous invite à « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier » s'applique aussi bien en finance que dans la vie courante ! Plus on diversifie son portefeuille d'investissement, plus on est en mesure de maîtriser le risque. De plus, cette étape a pour objectif de cibler les zones du marché qui présentent le plus de potentiel dans le contexte actuel.

EXPOSITION CIBLE GÉOGRAPHIQUE

EXPOSITION CIBLE PAR TAILLE DE CAPITALISATION



L'économie américaine affiche un dynamisme extrêmement résilient



Sur le marché des moyennes capitalisations, les valorisations sont 15-20%* inférieures que sur le marché des grandes capitalisations.

**Source Argos au 30/06/2024*

Source : Cedrus & Partners, Atlas® à juin 2024. Les % indiqués sont des indicateurs prévisionnels, sont calculés en pourcentage de l'engagement et peuvent varier durant la vie du FPCI. Il s'agit des proportions ciblées en fin de période d'investissement. Les % indiqués ne correspondent pas à une promesse ou un engagement des équipes de Cedrus & Partners. Vous trouverez dans le règlement du FPCI les proportions cibles minima et maxima de chaque stratégie. L'allocation cible n'est pas corrélée à un indice de référence.



SÉLECTION

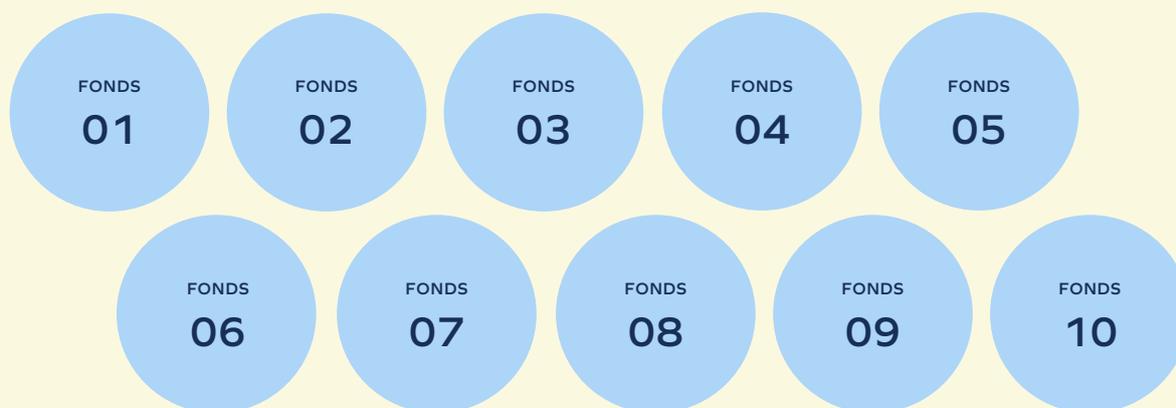


DES GÉRANTS QUI COMBINENT UN SAVOIR-FAIRE DE PRÉSERVATION DU CAPITAL ET DES PERFORMANCES AMBITIEUSES.

PSS IV est un fonds de fonds, c'est-à-dire une sélection de fonds. Pour chaque millésime de la gamme, une sélection de ~ 10 fonds mondiaux parmi ceux que nous estimons être les meilleurs va donc être faite, puis assemblée avec 1 à 2 co-investissements dans une seule et même solution clé en main pour vous.

Cela est possible grâce au travail extrêmement rigoureux de nos équipes d'analystes qui réalisent des due diligences très poussées, intégrant plus de 150 critères d'analyse. Sur la gamme PSS, plus de 1 800 fonds ont été analysés et seulement 18 ont été sélectionnés. Avec PSS IV, vous avez ainsi accès au Top 1 % des meilleures convictions de notre équipe d'investissements.

**Source Cedrus & Partners au 30/06/2024*



LES ~10 FONDS SÉLECTIONNÉS QUI DEVRAIENT INTÉGRER LE PORTEFEUILLE DE PSS IV COMBINENT UN SAVOIR FAIRE EN PRÉSERVATION DU CAPITAL ET DES PERFORMANCES AMBITIEUSES.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'un investissement dans le Fonds est par nature risqué. Les principaux risques sont les suivants : risque de perte en capital pour les investisseurs, risque de liquidité des parts du Fonds dont le rachat est bloqué pendant au moins 10 ans, risque de liquidité inhérent aux investissements dans les fonds sous-jacents, risque de contrepartie. Les investisseurs sont invités à se référer au règlement du Fonds, disponible auprès de la Société de Gestion, dans lequel tous les risques sont présentés. Il ne peut être exclu que ces risques puissent évoluer ou que d'autres risques, non identifiés dans le règlement, puissent se matérialiser après le premier jour de souscription.

Il s'agit des proportions ciblées en fin de période d'investissement. Les données indiquées ne correspondent pas à une promesse ou un engagement des équipes de Cedrus & Partners. Vous trouverez dans le règlement du FPCI les données cibles minima et maxima de chaque stratégie.

LES RÉSULTATS HISTORIQUES DES GÉRANTS PRÉ-SÉLECTIONNÉS (HORS FRAIS DU VÉHICULE PSS) FONT ÉTAT DE :

2.1x

Un **multiple moyen net** des frais des gérants de **2.1x**

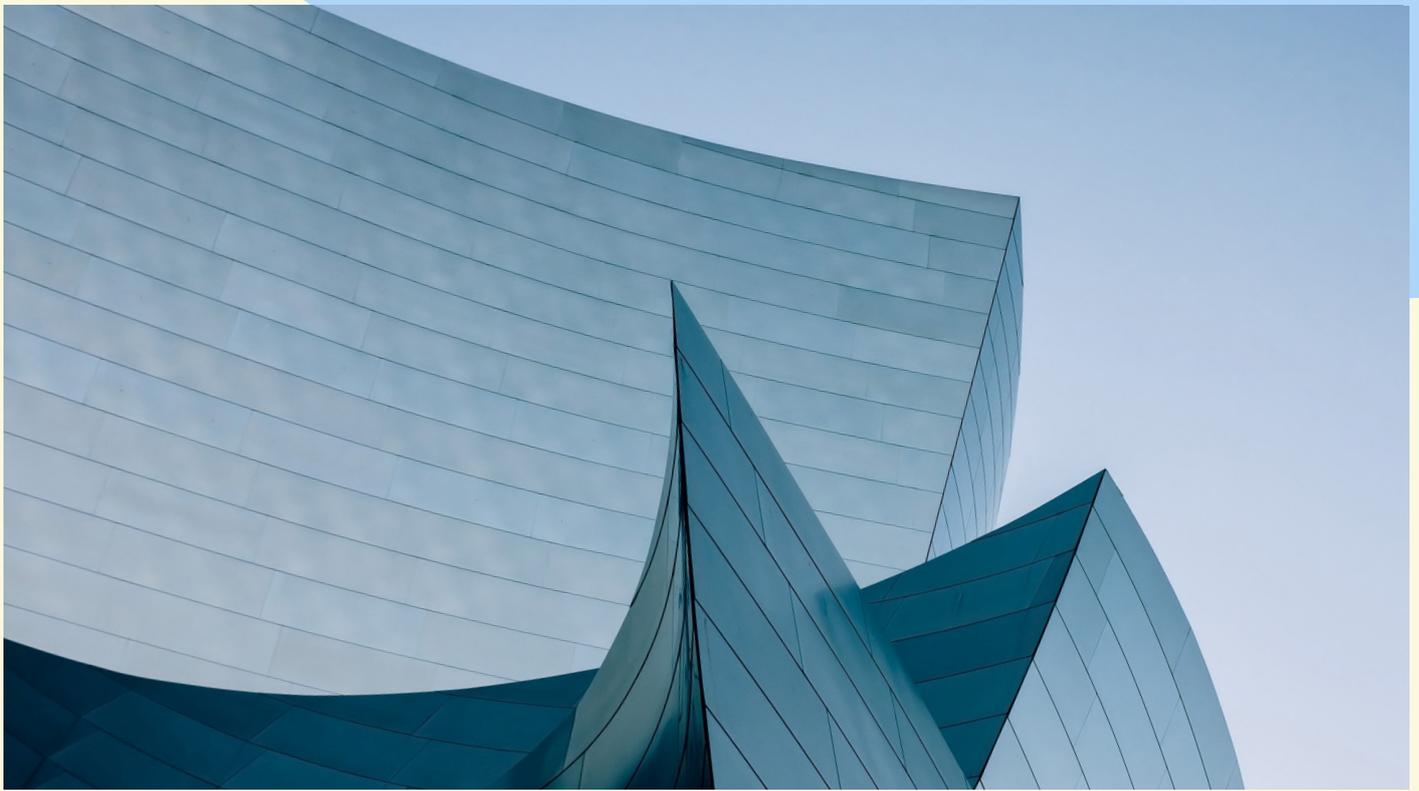
23%

Un **TRI* moyen net** des frais des gérants de **23%**

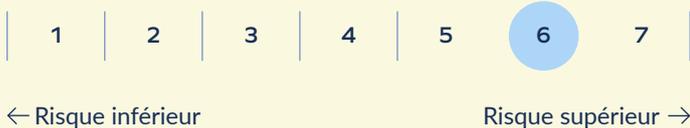
4%

Depuis le lancement de la gamme PSS en **2019**, le taux de perte des gérants sélectionnés est de **4%** (cf. 9% pour l'industrie**).

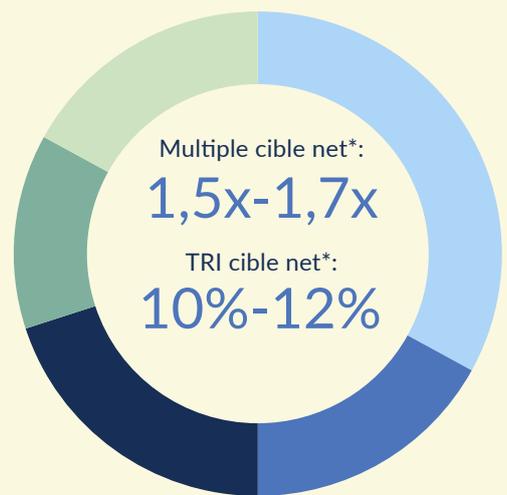
**Taux de Rentabilité Interne. Objectifs fondés sur la réalisation d'hypothèses de marché qui ne constituent pas une promesse de rendement ou de performance et qui ne sont pas garantis. ** Données Cambridge Associates. Données issues de Data Room et présentation marketing des gérants en considérant des millésimes antérieurs à 2019.*



ÉCHELLE DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque (« ISR ») est un guide pour évaluer le risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure le produit peut entraîner une perte en capital en raison de mouvements des marchés ou d'incapacité à honorer les paiements. Nous avons classé ce produit en classe 6 sur 7, ce qui est une classe à haut risque.



ENVIRON 10 FONDS

1 À 2 CO-INVESTISSEMENTS EN DIRECT

Soit plus de 500 sociétés sous-jacentes envisagées

L'allocation cible n'est pas corrélée à un indice de référence.*TRI = Taux de Rentabilité Interne. Objectifs nets de tous frais et calculés sur la part A, sans droits d'entrée, du FPCI Private Stars Selection IV (y compris des frais des fonds sous-jacents). Objectifs fondés sur la réalisation d'hypothèses de marché qui ne constituent pas une promesse de rendement ou de performance et qui ne sont pas garantis. Les % indiqués sont des indicateurs prévisionnels et peuvent varier durant la vie du FPCI. Il s'agit des proportions ciblées en fin de période d'investissement.

Les % indiqués ne correspondent pas à une promesse ou un engagement des équipes de Cedrus & Partners. Vous trouverez dans le règlement du FPCI les proportions cibles minima et maxima de chaque stratégie.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'un investissement dans le Fonds est par nature risqué. Les principaux risques sont les suivants : risque de perte en capital pour les investisseurs, risque de liquidité des parts du Fonds dont le rachat est bloqué pendant au moins 10 ans, risque de liquidité inhérent aux investissements dans les fonds sous-jacents, risque de contrepartie. Les investisseurs sont invités à se référer au règlement du Fonds, disponible auprès de la Société de Gestion, dans lequel tous les risques sont présentés. Il ne peut être exclu que ces risques puissent évoluer ou que d'autres risques, non identifiés dans le règlement, puissent se matérialiser après le premier jour de souscription.



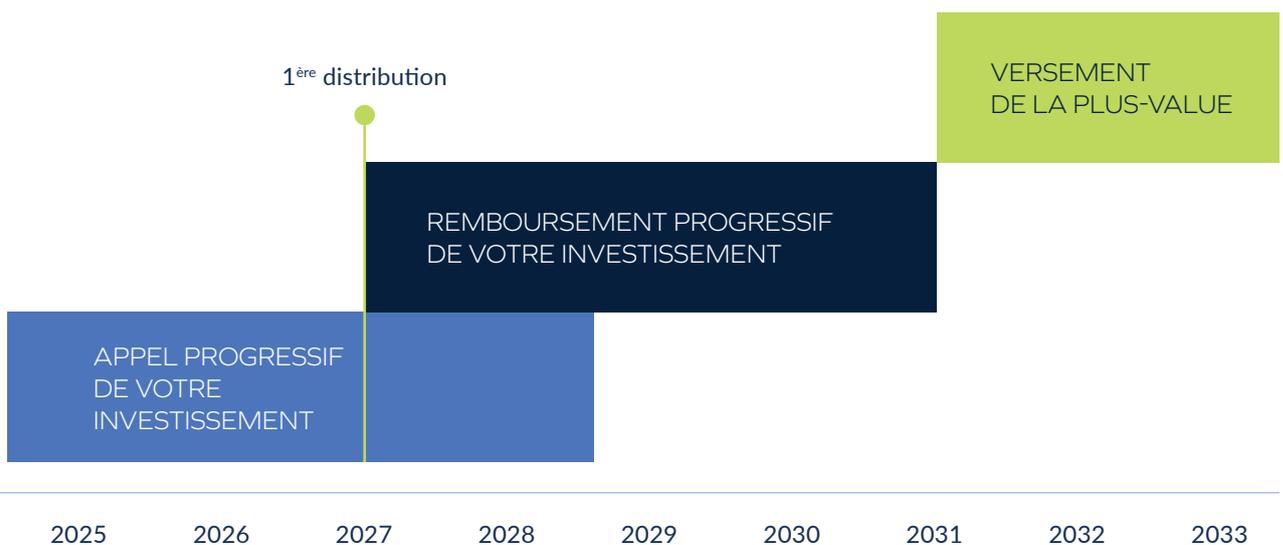
QUELLE EST L'UTILITÉ DU PRIVATE EQUITY ?



Le private equity joue un rôle essentiel en répondant aux besoins de financement des entreprises non cotées en bourse, qui représentent plus de 99%* des entreprises à l'échelle mondiale. Lorsqu'une entreprise recherche de nouveaux capitaux pour accélérer son développement – que ce soit par la croissance organique, le recrutement, l'expansion externe ou la construction d'une nouvelle usine – elle peut choisir de céder une part de son capital à des investisseurs externes, notamment des fonds de private equity. Ainsi, investir dans le private equity, c'est participer activement à la dynamique économique et à la vitalité des entreprises de demain.

**Les Echos, « A qui appartient les sociétés cotées dans le monde », 09/11/2019*

SI J'INVESTIS DANS PSS IV, COMMENT ÇA MARCHE CONCRÈTEMENT ?



Objectifs fondés sur la réalisation d'hypothèses de marché qui ne constituent pas une promesse de rendement ou de performance et qui ne sont pas garantis. Source : Cedrus & Partners 30/06/2024. Projections illustratives et non contractuelles selon un planning de déploiement anticipé des fonds sélectionnés par le gestionnaire financier dans les fonds sous-jacents conseillés, bruts des frais du véhicule.

L'illustration graphique et le résultat présenté ne constituent pas un indicateur fiable quant aux performances futures de vos investissements.

Il a seulement pour but d'illustrer les mécanismes de votre investissement sur la durée de placement. Les stratégies sous-jacentes ciblées ne constituent pas une garantie et l'allocation finale dépendra des conditions de marché. L'évolution de la valeur de votre investissement pourra s'écarter de ce qui est affiché, à la hausse comme à la baisse.



01

Le meilleur des marchés privés, traditionnellement réservé aux investisseurs institutionnels, accessible dès 100 000 €*, en contrepartie d'un risque de perte en capital et d'illiquidité.

02

Un objectif de taux de rentabilité interne (TRI) de 10-12%** et de multiple de 1,5-1,7** net de tous frais.

03

Une offre exclusive clé en main : un accès à des gérants d'exception, à des secteurs qui répondent à des besoins essentiels de la société et à des entreprises qui seront les leaders de demain.

04

Un fonds d'une durée de vie cible de 10 ans***, pendant laquelle les rachats sont bloqués mais qui fonctionne par appels de capitaux progressifs sur 4 ans**** et avec des objectifs de retours sur investissement dès la 4ème année.

*Fonds ouvert aux investisseurs professionnels ou avertis en France et aux investisseurs professionnels au Luxembourg, conformément au règlement du fonds.

**TRI = Taux de Rentabilité Interne. Objectifs nets de tous frais et calculés sur la part A, sans droits d'entrée, du FPCI Private Stars Selection IV (y compris des frais des fonds sous-jacents). Objectif fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché qui ne constitue pas une promesse de rendement ou de performance et qui n'est pas garanti. Source : Cedrus & Partners 08/2024

***Prorogable 3 fois 1 an.

****Les appels de capitaux sur 4 ans constituent un objectif fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché qui ne constitue pas une promesse de rendement ou de performance et qui n'est pas garanti.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'un investissement dans le Fonds est par nature risqué. Les principaux risques sont les suivants : risque de perte en capital pour les investisseurs, risque de liquidité des parts du Fonds dont le rachat est bloqué pendant au moins 10 ans, risque de liquidité inhérent aux investissements dans les fonds sous-jacents, risque de contrepartie. Les investisseurs sont invités à se référer au règlement du Fonds, disponible auprès de la Société de Gestion, dans lequel tous les risques sont présentés. Il ne peut être exclu que ces risques puissent évoluer ou que d'autres risques, non identifiés dans le règlement, puissent se matérialiser après le premier jour de souscription.

CONSEIL EXTERNE

ENTREPRISE D'INVESTISSEMENT AGRÉÉE PAR L'ACPR, POUR LE CONSEIL EN INVESTISSEMENTS

Conseil sur la sélection des fonds sous-jacents et co-investissements

Due Diligence sur les fonds sous-jacents et co-investissements

Conseil sur l'allocation stratégique

Suivi des positions conseillées

Promotion/Distribution du fonds auprès des partenaires

SOCIÉTÉ DE GESTION

SOCIÉTÉ DE GESTION DE PORTEFEUILLE AGRÉÉE PAR L'AMF

Gestionnaire du fonds

Gestion des risques

Décisions d'investissements

Souscriptions, appels / distributions de capitaux

Relations partenaires / distributeurs

Reportings aux investisseurs

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DU FONDS

PRIVATE STARS SELECTION IV : Le « Fonds », est déclaré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers. Il est autorisé à la commercialisation en France auprès d'Investisseurs Avertis et aux investisseurs professionnels au Luxembourg, conformément au règlement du fonds.

FORME JURIDIQUE DU FONDS : Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI).

SOCIÉTÉ DE GESTION : FUNDPARTNER AM est une société de gestion française AIFM, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers à Paris sous le numéro GP -21000009, dont le siège est au 63, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris.

CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS : Cedrus Partners, SAS au capital de 800 069.18€ - RCS Paris 521 566 422 - SIREN 521566422 Entreprise d'investissement, agréée par l'ACPR (sous le CIB n°14883), adhérent de l'association professionnelle ASF, courtier d'assurance, mandataire d'assurance et courtier en opérations de banque et en services de paiement, enregistrée à l'ORIAS sous le n° 10055559. Cedrus Partners agira également en tant que Promoteur du Fonds. Succursale au Luxembourg référencée auprès de la CSSF sous le numéro P00000638.

DÉPOSITAIRE : Oddo BHF.

CAC : KPMG.

PÉRIODE DE SOUSCRIPTION : 1 an à compter de la date de constitution du Fonds, prorogable jusqu'à deux fois 6 mois. Montant min. de souscription : 100 000€ en France.

PÉRIODE D'INVESTISSEMENT : 3 ans à compter de la date de 1ère souscription du Fonds, prorogable jusqu'à deux fois 6 mois.

LES FRAIS : **Frais de gestion** (estimation en pourcentage de l'engagement annualisée sur 10 ans / hors frais de distribution et de droits d'entrée) PART A 0,94% - PART B 0,94% - PART LA (LUX) 0,94% - PART LB (LUX) 0,94% - PART P 0,79% - PART I (Pers. morales) 0,69% - PART IM (0,69%). **Frais de distribution** (en pourcentage de l'engagement) : PART A 1% - PART B 0% - PART P 1,10% - PART I 0,80% - PART IM 0% - PART SI 0% **Autres frais** : Frais de constitution dans la limite de 1,5% de l'engagement global. Frais de carried (Parts C) : 10% maximum de la surperformance du fonds au-delà de 7% de performance annuelle. **Commissions de souscription** (pourcentage de l'engagement du client) : PART A 4% maximum - PART B 7% maximum - PART P 7% maximum - PART I 4% maximum - PART IM 4% maximum - PART SI 0%

DURÉE DE VIE DU FONDS : 10 ans (prorogable de trois fois un an).

BLOCAGE DES RACHATS DES PARTS : Pendant toute la durée de vie du Fonds (10 ans prorogable trois fois 1 an).

Pour plus de détails sur les caractéristiques du fonds et plus particulièrement sur les frais, veuillez vous référer au règlement du fonds et notamment aux articles 8 et 23.



Le présent document est confidentiel, destiné exclusivement à la personne à laquelle il est remis, et ne peut être ni communiqué ni porté à la connaissance de tiers, ni reproduit totalement ou partiellement, sans accord préalable et écrit de Cedrus & Partners et FundPartner AM. Le présent document n'a pas de vocation contractuelle. Il ne constitue ni un conseil en investissement, ni une offre de produit ou service ou une sollicitation d'aucune sorte.

Les informations qui y sont contenues sont données à titre indicatif et visent à mettre à la disposition du lecteur les informations pouvant être utiles à sa prise de décision. Le Fonds Private Stars Selection IV est un Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI) déclaré à l'Autorité des Marchés Financiers, mais non agréé. Il est autorisé à la commercialisation en France auprès d'Investisseurs Avertis. Ce document est élaboré à partir de sources que la Société de Conseil considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation. Les estimations futures sont des informations indicatives basées sur des hypothèses formulées par Cedrus & Partners.

Ces hypothèses sont, par nature, incertaines et il est possible qu'une partie, voire toutes ces hypothèses, ne se matérialisent pas ou varient significativement par rapport à la réalité. La valeur des investissements peut varier dans le temps à la hausse comme à la baisse. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites ne garantissent en aucun cas les performances futures. Il est à noter que les produits financiers décrits dans ce document sont, entre autres, non liquides et engendrent un degré élevé de risque pour les investisseurs. Avant toute souscription, l'investisseur potentiel doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans le règlement du Fonds, en particulier celles liées aux risques associés au produit. Il doit s'assurer de la compatibilité de celui-ci avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers. Il est recommandé à l'investisseur potentiel de consulter son conseiller financier. Le contenu de ce document ne peut en aucun cas remplacer le règlement du Fonds, disponible auprès de la Société de Gestion.

LES PRINCIPAUX RISQUES

RISQUES INHÉRENTS À TOUT INVESTISSEMENT EN CAPITAL :

Un investissement dans le fonds constitue un engagement à long terme présentant un fort risque, sans assurance de rentabilité. Les rendements liés aux investissements peuvent ne pas rémunérer de manière satisfaisante les investisseurs pour les risques économiques et financiers assumés. Il est possible que les investisseurs perdent l'intégralité ou une partie importante de leur investissement dans le fonds. Puisque le fonds peut ne réaliser qu'un nombre limité d'investissements et que ces investissements sont généralement affectés d'un fort indice de risque, la non-performance de certains de ces investissements peut affecter le retour final sur investissement.

RISQUES LIÉS À L'ABSENCE DE LIQUIDITÉ DES PARTS :

La capacité financière et la volonté des investisseurs d'accepter les risques et le manque de liquidité associés à un investissement dans le fonds sont impératives. Les investisseurs ne pourront demander le rachat de leurs parts pendant la durée éventuellement prorogée du fonds. Il n'y a actuellement aucun marché organisé ou public pour les parts et aucune cotation n'est envisagée. En conséquence, il est possible que les investisseurs ne puissent ni céder leurs parts sur un marché organisé ou public ni bénéficier d'informations indépendantes concernant leurs parts ou le degré de risque lié à celles-ci pendant toute la vie du fonds.

Les investisseurs sont invités à se référer au règlement du fonds, disponible auprès de la Société de Gestion, dans lequel tous les risques sont présentés. Il ne peut être exclu que ces risques puissent évoluer ou que d'autres risques, non identifiés dans le règlement, puissent se matérialiser après le premier jour de souscription.

